



SAS PERFEO TERRITOIRE

28 Bd de la corderie

13007 MARSEILLE 07

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



COGEP BONIFACIO

91 Bd Perier
13008 Marseille

04.91.16.73.30.

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

----- <i>Etats Fiscaux</i> -----	1
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	2
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	3
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	4
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	5
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	6
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	7
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	8
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	9
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	10
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	11
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	12
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	13
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	14
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	15
<i>2058A - Déductions diverses</i>	16
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	17
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	18
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	19
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	20
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	21
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	22
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	23
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	24
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	25
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	26
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	27
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	28
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	29
----- <i>Etats Comptables</i> -----	30
<i>Bilan Actif</i>	31
<i>Détail des comptes d'Actif</i>	32
<i>Bilan Passif</i>	33
<i>Détail des comptes de Passif</i>	34
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	35
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	36
<i>Détail du compte de résultat</i>	37
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	40
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	41
----- <i>Annexe Légale</i> -----	44
<i>Règles et méthodes comptables</i>	45
<i>Immobilisations</i>	47
<i>Amortissements</i>	48
<i>Provisions</i>	49
<i>Créances et Dettes</i>	50
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	51
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	52
<i>Charges constatées d'avance (avec détail)</i>	53

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Produits constatés d'avance (avec détail)</i>	54
<i>Capital social</i>	55
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	56
<i>Transferts de charges</i>	57
<i>Ecart de conversion</i>	58
<i>Stocks et en-cours</i>	59
<i>Annexe libre</i>	60

Etats financiers au 31/12/2025

ETATS FISCAUX



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒							
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société						Adresse du siège social								
SAS PERFEO TERRITOIRE														
SIRET						53476881700023								
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement								
28 Bd de la corderie														
13007 MARSEILLE 07														
RÉGIME FISCAL DES GROUPES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET								
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :														
B ACTIVITÉ														
Activités exercées				CONSEIL EN COMMUNICATION				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)														
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		124 336		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%														
2. Plus-values														
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)						
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%										
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations														
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A		☐				
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		☐						Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐		
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)														
Base d'imposition				Chiffre d'affaires				Taux d'imposition						
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)														
Base d'imposition				Taux d'imposition										
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)														
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.														
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)														
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%														
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE														
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		COMPTABILITE EXPERT						
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :								
CFEC-CBSA 91 Bd Perier 13008 Marseille Tél : 04.91.16.73.30.														
Identité du déclarant :														
Date : Lieu : MARSEILLE														
Qualité et nom du signataire : PRESIDENT														
Signature : GUILLAUME DE BENEDETTI														
Examen de conformité fiscale (ECF)												☐	prestataire :	

SAS PERFEO TERRITOIRE
31122025

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS PERFEO TERRITOIRE**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 28 Bd de la corderie			13007 MARSEILLE 07		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 5 3 4 7 6 8 8 1 7 0 0 0 2 3					Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122025		N-1 31122024			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
			Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 614	5 614		
		Fonds commercial	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 967	14 165	4 801	10 668
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW				
		Participations	CS	CT				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				15 000
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	4 943		4 943	4 943	
TOTAL (II)		BJ	BK	29 523	19 779	9 744	30 611	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	147 896		147 896	137 866
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 490		10 490	50 759
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	73 021		73 021	2 427	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	12 433		12 433	11 777	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	243 840		243 840	202 829	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	19 779		253 584	233 440	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS PERFEO TERRITOIRE			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)		DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(522 155)	(129 611)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(128 269)	(392 544)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(639 423)	(511 155)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		126 326
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Instruments financiers à terme		D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		52 679
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	54 961	52 637
	Dettes fiscales et sociales		DY	111 608	211 215
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	710 934	273 801
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	15 505	27 937
TOTAL (IV)		EC	893 007	744 595	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	253 584	233 440	
RENVOS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	893 007	432 355
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SAS PERFE0 TERRITOIRE							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	945 934	FH		FI	945 934	982 621	
		FJ	945 934	FK		FL	945 934	982 621	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	8 250	18 000	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		37 510	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	8 935		
Autres produits (1) (11)					FQ	545	3 085		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	963 663	1 041 216	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	257 069	409 192	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 784	10 072	
	Salaires et traitements *					FY	592 473	604 208	
	Cotisations sociales (10)					FZ	225 882	210 449	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	3 783	11 254
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
							GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	2 084		
	Autres charges (12)					GE	1 215	44 314	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 091 288	1 289 489
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(127 625)	(248 273)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		197	
	Reprises sur dépréciations					GM		78 021	
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP		78 218	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	643	80 981	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	643	80 981	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(643)	(2 763)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(128 269)	(251 037)	

Désignation de l'entreprise SAS PERFEO TERRITOIRE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	9 370
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	25 737
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 367)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	125 140
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	963 663
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 091 932
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(128 269)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	8 448
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
A8			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
dont cotisations facultatives Madelin A10			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		32 130	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS PERFEO TERRITOIRE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	5 614	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	4 012	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	32 494	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	7 549	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	44 055	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	15 000	8V		8W	3 093		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	4 943	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	19 943	LR		LS	3 093		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	69 612	ØH		ØJ	3 093	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW	5 614	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM	4 012	MN		
		Matériel de transport					IV		MP	20 494	MQ	12 000	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	583	MT	6 967	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	25 089	NH	18 967	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
Autres participations						IØ		ØX	18 093	ØY			
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	4 943		
TOTAL IV						I3		NJ	18 093	NK	4 943		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	43 182	ØL	29 523	
									ØM				

Exercice N clos le : 31 12 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS PERFE0 TERRITOIRE

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 614	PF		PG		PH	5 614
TOTAL I		RK	5 614	RM		RN		RO	5 614
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 707	QE	305	QF	4 012	QG	
	Matériel de transport	QH	22 888	QI	3 243	QJ	18 410	QK	7 720
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 793	QM	235	QN	583	QO	6 445
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	33 387	QV	3 783	QW	23 005	QX	14 165
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	39 001	ØP	3 783	ØQ	23 005	ØR	19 779

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises				UE		UF			
				UG		UH			
				UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	4 943	UV	4 943	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	147 896		147 896				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	9 084		9 084				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 406		1 406				
	Charges constatées d'avance			VS	12 433		12 433				
TOTAUX			VT	175 762	VU	175 762	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 961		54 961						
Personnel et comptes rattachés		8C	27 227		27 227						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 288		33 288						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	49 478		49 478					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 615		1 615					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	710 934		710 934						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	15 505		15 505						
TOTAUX		VY	893 007	VZ	893 007						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS PERFE0 TERRITOIRE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122025	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	2 400		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	443						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										WN			
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ					
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
	Majoration d'amortissement *										WZ		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA		
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5						
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG			
	Dt dé d. exc (art 39 decies A)		YA	Dt dé d. exc (art 39 decies B)		YB	Dt dé d. exc (art 39 decies C)		YC	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI			
{ déficit (II moins I)												XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		0	
												XO	

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2025

Libellé	Montant
---------	---------

Totalisation

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS PERFEO TERRITOIRE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	518 882	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	518 882	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	124 336	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	643 217	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	36 758	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																					
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(129 611)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB																																																																																																																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(392 544)		Dividendes		ZD																																																																																																																																																																																																																								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF																																																																																																																																																																																																																									
					Report à nouveau	ZG	(522 155)																																																																																																																																																																																																																								
	TOTAL I	ØF	(522 155)			TOTAL II	ZH	(522 155)																																																																																																																																																																																																																							
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																																																															
<table border="1"> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Exercice N :</td> <td colspan="2">Exercice N-1 :</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td>- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)</td> <td>J7</td> <td></td> <td>YQ</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td></td> <td></td> <td>YR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td></td> <td></td> <td>YS</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="10">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</td> <td>- Sous-traitance</td> <td></td> <td></td> <td>YT</td> <td>88 402 230 620</td> </tr> <tr> <td>- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété</td> <td>J8</td> <td>14 567</td> <td>XQ</td> <td>74 146 68 138</td> </tr> <tr> <td>- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td>YU</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td></td> <td></td> <td>SS</td> <td>57 778 61 349</td> </tr> <tr> <td>- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td></td> <td></td> <td>YV</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)</td> <td>ES</td> <td></td> <td>ST</td> <td>36 742 49 085</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td></td> <td>ZJ</td> <td>257 069 409 192</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">IMPOTS ET TAXES</td> <td>- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td></td> <td></td> <td>YW</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)</td> <td>ZS</td> <td></td> <td>9Z</td> <td>8 784 10 072</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td></td> <td>YX</td> <td>8 784 10 072</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td>- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td></td> <td></td> <td>YY</td> <td>186 899 191 040</td> </tr> <tr> <td>- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td></td> <td></td> <td>YZ</td> <td>36 115 60 617</td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DIVERS</td> <td>- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *</td> <td></td> <td></td> <td>ØB</td> <td>594 934</td> </tr> <tr> <td>- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td></td> <td></td> <td>ØS</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td></td> <td></td> <td>ZK</td> <td>% %</td> </tr> <tr> <td>- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)</td> <td></td> <td></td> <td>ZR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Si oui, indiquer 1, sinon 0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td></td> <td></td> <td>RG</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td></td> <td></td> <td>RH</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">REGIME DE GROUPE *</td> <td>Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.</td> <td>JA</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JK</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JL</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JM</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Groupe : résultat d'ensemble.</td> <td>JD</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JN</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JO</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JP</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JF</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale</td> <td>JH</td> <td></td> <td colspan="2">N° SIRET de la société mère du groupe</td> <td>JJ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="4">TRAVAILLEURS INDEPENDANTS</td> <td colspan="7">Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social</td> <td>JQ</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social</td> <td>JR</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">Revenu brut social (si le montant est négatif)</td> <td>JS</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">Revenu brut social (si le montant est positif)</td> <td>JT</td> <td></td> </tr> </table>												Exercice N :		Exercice N-1 :		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	88 402 230 620	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	14 567	XQ	74 146 68 138	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	57 778 61 349	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	36 742 49 085	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	257 069 409 192	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	8 784 10 072	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	8 784 10 072						T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	186 899 191 040	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	36 115 60 617	DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *			ØB	594 934	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	% %	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)			ZR		- Si oui, indiquer 1, sinon 0					- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR		Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS		Revenu brut social (si le montant est positif)							JT	
		Exercice N :		Exercice N-1 :																																																																																																																																																																																																																											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ																																																																																																																																																																																																																											
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR																																																																																																																																																																																																																											
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS																																																																																																																																																																																																																											
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	88 402 230 620																																																																																																																																																																																																																										
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	14 567	XQ	74 146 68 138																																																																																																																																																																																																																										
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU																																																																																																																																																																																																																											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	57 778 61 349																																																																																																																																																																																																																										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV																																																																																																																																																																																																																											
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	36 742 49 085																																																																																																																																																																																																																										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	257 069 409 192																																																																																																																																																																																																																										
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW																																																																																																																																																																																																																										
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	8 784 10 072																																																																																																																																																																																																																									
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	8 784 10 072																																																																																																																																																																																																																									
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	186 899 191 040																																																																																																																																																																																																																										
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	36 115 60 617																																																																																																																																																																																																																										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *			ØB	594 934																																																																																																																																																																																																																										
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS																																																																																																																																																																																																																											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	% %																																																																																																																																																																																																																										
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)			ZR																																																																																																																																																																																																																											
	- Si oui, indiquer 1, sinon 0																																																																																																																																																																																																																														
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG																																																																																																																																																																																																																											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH																																																																																																																																																																																																																											
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																																																																																																																																																																																																																							
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC																																																																																																																																																																																																																							
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																																																																																																																																																																																																																							
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF																																																																																																																																																																																																																							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ																																																																																																																																																																																																																								
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ																																																																																																																																																																																																																							
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR																																																																																																																																																																																																																							
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS																																																																																																																																																																																																																							
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT																																																																																																																																																																																																																							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE						Néant ☐ *		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	Cf état 2059A-Détail...	25 089		23 005	2 084		
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩				
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	8 935	6 851	6 851				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			6 851					
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS PERFEO TERRITOIRE**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS PERFEO TERRITOIRE**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices antérieurs N - 6					
(montants restant à N - 7					
déduire à la clôture du N - 8					
dernier exercice) N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PERFEO TERRITOIRE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	12	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	945 934	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
TOTAL 1	OX	945 934	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	7 396	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	8 250	
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	15 646	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	47 403	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	127 071	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 215	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	175 689	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 785 891
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	785 891
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	945 934	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	12	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2025	GZ 31/12/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/2

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 53476881700023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PERFEO TERRITOIRE

ADRESSE (voie) 28 Bd de la corderie

CODE POSTAL 13007

VILLE MARSEILLE 07

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3
Totalisation	P5	3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
Totalisation	P6	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille CALAS Prénom(s) VALERIE

Nom d'usage % de détention 15,00 Nb de parts ou actions 15

Naissance : Date 20081971 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 3 Voie ALLEE DE LA MARGELLE

Code postal 13127 Commune VITROLLES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille DE BENEDETTI Prénom(s) GUILLAUME

Nom d'usage % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 02071983 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie 1B Avenue Alexandre Ribot

Code postal 13004 Commune MARSEILLE 4E ARRONDISSE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 53476881700023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PERFEO TERRITOIRE

ADRESSE (voie) 28 Bd de la corderie

CODE POSTAL 13007

VILLE MARSEILLE 07

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3
Totalisation	P5	3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
Totalisation	P6	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille CHABERT Prénom(s) Nicolas

Nom d'usage % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 28021972 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 58 Voie BOULEVARD DE VAUQUOIS

Code postal 13012 Commune MARSEILLE 12E ARRONDISS Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/1/1/2/2/0/2/5

N° SIRET

5 3 4 7 6 8 8 1 7 0 0 0 2 3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PERFEO TERRITOIRE

ADRESSE (voie) 28 Bd de la corderie

CODE POSTAL

13007

VILLE

MARSEILLE 07

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : **SAS PERFEO TERRITOIRE**
Adresse : **28 Bd de la corderie**

13007 MARSEILLE 07

N° Siret de l'établissement principal : **53476881700023**

Activité : **CONSEIL EN COMMUNICATION** Code activité : **7021Z**

Déclarant Nom du signataire **GUILLAUME DE BENEDE** Qualité du signataire **PRESIDENT**

A MARSEILLE Le

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01012025** au **31122025**

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	785 891
Chiffre d'affaires de référence	A3	945 934
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département B1	Commune de localisation (En toutes lettres) B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Au titre de l'année civile 2021

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS PERFEO TERRITOIRE	N° Siren :534768817
Adresse	28 Bd de la corderie	13007 MARSEILLE 07

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☒

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Etats financiers au 31/12/2025

ETATS COMPTABLES

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 614	5 614		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	18 967	14 165	4 801	10 668
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				15 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	4 943		4 943	4 943
	Total de l'actif immobilisé (III)	29 523	19 779	9 744	30 611
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	147 896		147 896	137 866
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	10 490		10 490	50 759
	Charges constatées d'avance	12 433		12 433	11 777
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	73 021		73 021	2 427
	Total de l'actif circulant (IV)	243 840		243 840	202 829
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	273 363	19 779	253 584	233 440

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	4 943	19 943
(2) dont créances à moins d'un an	175 762	220 345

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé		9 744	3,84	30 611	13,11	(20 866)	-68,17
Autres immobilisations incorporelles							
20500000	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	5 614	2,21	5 614	2,40		
28050000	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	(5 614)	-2,21	(5 614)	-2,40		
Immobilisations corporelles		4 801	1,89	10 668	4,57	(5 866)	-54,99
21810000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AM			4 012	1,72	(4 012)	-100,00
21820000	MATERIEL DE TRANSPORTS	12 000	4,73	32 494	13,92	(20 494)	-63,07
21830000	MATERIEL INFORMATIQUE	6 967	2,75	7 549	3,23	(583)	-7,72
28181000	AMORT. DES INSTALL. AGENC. AME			(3 707)	-1,59	3 707	100,00
28182000	AMORT. DU MATERIEL DE TRANSPOR	(7 720)	-3,04	(22 888)	-9,80	15 168	66,27
28183000	AMORT MAT BUREAU ET INFORM	(6 445)	-2,54	(6 793)	-2,91	347	5,12
Immobilisations financières		4 943	1,95	19 943	8,54	(15 000)	-75,22
26760000	FONDS DE GAR ANTIE BIBBY			15 000	6,43	(15 000)	-100,00
27500000	CAUTION	4 943	1,95	4 943	2,12		
Total II bilan Actif RS		243 840	96,16	202 829	86,89	41 010	20,22
Créances clients et comptes rattachés		147 896	58,32	137 866	59,06	10 030	7,28
041D	Collectif clients débiteurs	147 896	58,32	137 206	58,78	10 690	7,79
41810000	CLIENTS FACT A ETABLIR			660	0,28	(660)	-100,00
Autres créances		10 490	4,14	50 759	21,74	(40 269)	-79,33
40980000	FOURNISSEURS AAR	1 406	0,55			1 406	
44566000	TVA SUR AUTRES BIENS ET SCES	9 084	3,58	11 747	5,03	(2 664)	-22,67
46718000	CLIENTS DUS CHEZ BIBY FACTOR			39 012	16,71	(39 012)	-100,00
Charges constatées d'avance		12 433	4,90	11 777	5,05	656	5,57
48600000	CHARGES CONSTATEES D AVANCES	12 433	4,90	11 777	5,05	656	5,57
Disponible		73 021	28,80	2 427	1,04	70 593	N/S
51210000	CREDIT AGRICOLE	73 021	28,80	2 427	1,04	70 593	N/S
Total Bilan Actif		253 584	100,00	233 440	100,00	20 144	8,63

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(522 155)	(129 611)
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(128 269)	(392 544)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(639 423)	(511 155)
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE	Total des autres fonds propres		
DETTE	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTE	Total des provisions		
DETTE	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		126 326
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		52 679
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 961	52 637
	Dettes fiscales et sociales	111 608	211 215
DETTE	DETTE DIVERSE		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	710 934	273 801
	Produits constatés d'avance	15 505	27 937
	Total des dettes (1)	893 007	744 595
TOTAL PASSIF	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	TOTAL PASSIF	253 584	233 440
TOTAL PASSIF	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(128 268,52)	(392 543,67)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	893 007	432 355
	(2) Dont emprunts participatifs		

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL I- Capitaux propres	(639 423)	-252,1	(511 155)	-218,9	(128 269)	-25,09
Capital Social ou individuel	10 000	3,94	10 000	4,28		
10100000 CAPITAL	10 000	3,94	10 000	4,28		
Réserve légale	1 000	0,39	1 000	0,43		
10610000 RESERVE LEGALE	1 000	0,39	1 000	0,43		
Report à nouveau	(522 155)	-205,9	(129 611)	-55,52	(392 544)	-302,86
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(522 155)	-205,9	(129 611)	-55,52	(392 544)	-302,86
Résultat de l'exercice	(128 269)	-50,58	(392 544)	-168,1	264 275	67,32
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	893 007	352,15	744 595	318,97	148 412	19,93
Emprunts et dettes assimilées			126 326	54,11	(126 326)	-100,00
16420000 EMPRUNT 10K_ - CA			867	0,37	(867)	-100,00
16430000 EMPRUNT BPI CPGE			125 459	53,74	(125 459)	-100,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			52 679	22,57	(52 679)	-100,00
41910000 COMPTE PAIEMENT BIBBY			52 679	22,57	(52 679)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 961	21,67	52 637	22,55	2 324	4,42
040C Collectif fournisseurs créditeurs	54 506	21,49	52 097	22,32	2 409	4,62
40810000 FACT NON PARVENUES	455	0,18	540	0,23	(85)	-15,74
Dettes fiscales et sociales	111 608	44,01	211 215	90,48	(99 608)	-47,16
42820000 PROV CP	27 227	10,74	34 946	14,97	(7 719)	-22,09
43100000 URSSAF	16 825	6,63	58 201	24,93	(41 376)	-71,09
43710000 AG2R RETRAITE	4 080	1,61	11 155	4,78	(7 075)	-63,43
43740000 MALAKOFF MEDERIC PREVOYANCE	1 586	0,63	2 095	0,90	(509)	-24,30
43750000 MUTUELLE	1 266	0,50	7 921	3,39	(6 655)	-84,02
43820000 PROV CH SUR CP	9 531	3,76	11 992	5,14	(2 461)	-20,52
43860000 CHARGES A PAYER			387	0,17	(387)	-100,00
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE - P.A.	1 615	0,64	3 002	1,29	(1 387)	-46,21
44551000 TVA A DECAISSER	25 444	10,03	55 295	23,69	(29 851)	-53,98
44571000 TVA COLLECTEE	24 034	9,48	21 733	9,31	2 302	10,59
44580000 TVA A REGULARISER			2 890	1,24	(2 890)	-100,00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER - PROD.A			1 598	0,68	(1 598)	-100,00
Autres dettes	710 934	280,35	273 801	117,29	437 133	159,65
041C Collectif clients créditeurs	3 347	1,32	5 167	2,21	(1 820)	-35,23
46701000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	12 697	5,01			12 697	
46703000 CCSF 15112024			266 470	114,15	(266 470)	-100,00
46704000 PASSIF RJ 31032025	694 890	274,03			694 890	
46724000 NDF FIGUIERE M.			60	0,03	(60)	-100,00
46785000 NDF DE BENEDETTI G.			2 010	0,86	(2 010)	-100,00
46796000 NDF LUCIANI ALEXIA			19	0,01	(19)	-100,00
46796100 NDF C PLANTROU			75	0,03	(75)	-100,00
Produits constatés d'avance	15 505	6,11	27 937	11,97	(12 432)	-44,50
48700000 PROD CONSTATE D'AVANCE	15 505	6,11	27 937	11,97	(12 432)	-44,50
Total du Passif	253 584	100,00	233 440	100,00	20 144	8,63

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	945 934		945 934	982 621
	Montant net du chiffre d'affaires	945 934		945 934	982 621
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			8 250	18 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				37 510
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 935	
	Autres produits			545	3 085
Total des produits d'exploitation				963 663	1 041 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			257 069	409 192
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 784	10 072
	Salaires			592 473	604 208
	Cotisations sociales			225 882	210 449
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 783	11 254
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			2 084	
	Autres charges			1 215	44 314
Total des charges d'exploitation				1 091 288	1 289 489
RESULTAT D'EXPLOITATION				(127 625)	(248 273)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

8 448

8 448

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(127 625)	(248 273)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			197
	Reprises sur dépréciations et provisions			78 021
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers				78 218
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)	643		80 981
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières		643		80 981
RESULTAT FINANCIER			(643)	(2 763)
RESULTAT COURANT avant impôts			(128 269)	(251 037)
	Produits exceptionnels			9 370
	Charges exceptionnelles			25 737
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(16 367)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices				125 140
Total des produits			963 663	1 128 803
Total des charges			1 091 932	1 521 347
RESULTAT DE L'EXERCICE			(128 269)	(392 544)
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		963 663	101,87	1 041 216	105,96	(77 552)	-7,45
Production vendue Services + Travaux		945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
70600000	PRESTATIONS SERVICES 20%	909 261	96,12	943 373	96,01	(34 112)	-3,62
70600002	PRESTATIONS SERVICES CEE			9 760	0,99	(9 760)	-100,00
70610100	FAE / PCAV	11 772	1,24	(17 132)	-1,74	28 904	168,72
70621000	VENTES MANDATEMENT	23 940	2,53	8 850	0,90	15 090	170,51
70800000	REFACTURATIONS FRAIS	960	0,10	1 430	0,15	(470)	-32,87
70830000	LOYERS ENCAISSES			36 139	3,68	(36 139)	-100,00
70840000	CHARGES LOCATIVES ENCAISSEES			200	0,02	(200)	-100,00
Subventions		8 250	0,87	18 000	1,83	(9 750)	-54,17
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			18 000	1,83	(18 000)	-100,00
74100000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 250	0,87			8 250	
Pdts des cessions immo incorp. corp.		8 935	0,94			8 935	
75700000	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOS INC	8 935	0,94			8 935	
Autres produits		545	0,06	40 595	4,13	(40 050)	-98,66
78174000	REPRISE PROV CLIENTS			35 626	3,63	(35 626)	-100,00
79140000	PERSONNEL / AVANTAGES EN NATURE			1 884	0,19	(1 884)	-100,00
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	545	0,06	3 085	0,31	(2 540)	-82,33
Total des charges d'exploitation		1 091 288	115,37	1 289 489	131,23	(198 201)	-15,37
Autres achats et charges externes		257 069	27,18	409 192	41,64	(152 123)	-37,18
60410000	ACHATS VARIABLES 20%	9 612	1,02	5 491	0,56	4 120	75,03
60410002	ACHATS VARIABLES INTRACEE	943	0,10	805	0,08	138	17,13
60410100	CHARGES VARIABLES PS EXO	11 522	1,22	10 401	1,06	1 121	10,78
60420002	ACHATS MANDATEMENT INTRA CEE	23 768	2,51	18 598	1,89	5 170	27,80
60440000	FG DEV ET MEDIA	171	0,02	330	0,03	(159)	-48,24
60450000	ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS DE			162 881	16,58	(162 881)	-100,00
60610000	CARBURANT	1 064	0,11	931	0,09	133	14,31
60615000	ELECTRICITE			2 176	0,22	(2 176)	-100,00
60620000	MATERIEL INFORMATIQUE			35		(35)	-100,00
60630000	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE P	236	0,02	3 601	0,37	(3 364)	-93,44
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	88	0,01	335	0,03	(247)	-73,82
61140000	HEBERGEMENT ET INFOGERANCE	42 386	4,48	32 114	3,27	10 272	31,99
61224000	LIXBAIL PEUGEOT 3008 GT	8 448	0,89	8 448	0,86		
61300000	LOCATION IMMOBILIERE	38 533	4,07	22 068	2,25	16 465	74,61
61321000	ABONNEMENT MONDAY	4 831	0,51	6 405	0,65	(1 574)	-24,58
61350000	LOCATION INDIGO PARK			5 867	0,60	(5 867)	-100,00
61350100	SUPERMETRIC GOOGLE	2 204	0,23	2 199	0,22	5	0,22
61350700	LOCATIONS LICENCE SCREAMINGFROG	192	0,02			192	
61351000	LOCATION PARKINF FOCUS	7 340	0,78	2 733	0,28	4 607	168,60
61360000	LOCATIONS PLATEFORME	13 067	1,38	15 663	1,59	(2 596)	-16,57
61370000	LOCATIONS BILLJOBS	4 939	0,52	4 939	0,50		
61371000	LOCATION LUCCA	3 040	0,32	3 176	0,32	(136)	-4,29
61380000	VIDEO SURVEILLANCE			238	0,02	(238)	-100,00
61400000	CHARGES LOCATIVES			4 850	0,49	(4 850)	-100,00
61520000	ENTRETIEN ET REPARATION LOCAUX			120	0,01	(120)	-100,00
61550000	ENTRETIEN VEHICULES	4 798	0,51	2 177	0,22	2 621	120,39
61560000	MAINTENANCE	250	0,03	1 121	0,11	(871)	-77,70
61610000	ASSURANCE RESP.CIVILE PROFESSI	2 767	0,29	2 706	0,28	61	2,24
61620000	ASSURANCE LOCAUX	628	0,07	836	0,09	(208)	-24,88
61650000	ASSURANCE VEHICULES	2 551	0,27	4 245	0,43	(1 694)	-39,91
61660000	ASSURANCE PRET PROFESSIONNEL	950	0,10	949	0,10		0,05
61670000	ASSURANCES CYBER RISKS	887	0,09	866	0,09	21	2,46
61810000	DOCUMENTATIONS GENERALES	120	0,01	106	0,01	15	13,70

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
61850000	FRAIS SEMINAIRES, CONFERENCES			42		(42)	-100,00
62250000	COMMISSIONS D'AFFACTURAGE	13 628	1,44	20 554	2,09	(6 926)	-33,70
62260500	HONORAIRES COMPTABLES	17 624	1,86	19 636	2,00	(2 012)	-10,25
62263000	HONORAIRES ICPF			1 677	0,17	(1 677)	-100,00
62266000	HONORAIRES AVOCATS	25 753	2,72	16 112	1,64	9 641	59,84
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	774	0,08	180	0,02	594	330,43
62280000	FRAIS DE FORMATION			3 190	0,32	(3 190)	-100,00
62310000	FRAIS PUBLICITES, ANNONCES INS	80	0,01	106	0,01	(26)	-24,89
62340000	CADEAU CLIENT			146	0,01	(146)	-100,00
62510000	FRAIS DEPLACEMENT	1 973	0,21	957	0,10	1 016	106,25
62530000	FRAIS / TICKETS RESTAU	358	0,04	298	0,03	60	20,13
62570000	FRAIS RECEPTIONS	3 526	0,37	5 074	0,52	(1 547)	-30,50
62610000	FRAIS POSTE	457	0,05	631	0,06	(174)	-27,61
62620000	FRAIS TELEPHONE	2 753	0,29	2 752	0,28	1	0,04
62621000	FRAIS TELEPHONIE OPEN IP	1 893	0,20	1 893	0,19		
62622000	ABONNEMENT INTERNET			770	0,08	(770)	-100,00
62700000	FRAIS BANCAIRES	861	0,09	3 450	0,35	(2 588)	-75,03
62800000	AUTRES FRAIS DIVERS	160	0,02	238	0,02	(78)	-32,68
62810000	COTISATIONS	1 895	0,20	4 079	0,42	(2 184)	-53,55
Impôts, taxes et versements assimilés		8 784	0,93	10 072	1,03	(1 289)	-12,79
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	3 506	0,37	3 523	0,36	(17)	-0,49
63130000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	3 060	0,32	3 206	0,33	(146)	-4,56
63512000	CFE - CVAE	1 775	0,19	1 745	0,18	30	1,72
63514000	TVTS	443	0,05	1 598	0,16	(1 155)	-72,28
Salaires		592 473	62,63	604 208	61,49	(11 735)	-1,94
64100000	SALAIRES	581 665	61,49	590 709	60,12	(9 044)	-1,53
64112000	CONGES PAYES	(7 719)	-0,82	9 610	0,98	(17 329)	-180,32
64140000	AVANTAGES EN NATURE - CREDIT	(628)	-0,07			(628)	
64180000	INDEMNITES DE RUPTURE	21 616	2,29	804	0,08	20 812	N/S
64820000	CHARGES / CONGES PAYES	(2 461)	-0,26	3 085	0,31	(5 546)	-179,77
Cotisations sociales		225 882	23,88	210 449	21,42	15 433	7,33
64520000	CHARGES S/SALAIRES	209 041	22,10	197 385	20,09	11 656	5,91
64700000	TICKETS RESTAURANT	13 429	1,42	9 266	0,94	4 163	44,92
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL - GIMS	2 375	0,25	1 863	0,19	512	27,45
64760000	PARTICIPATION TRANSPORT	1 037	0,11	1 042	0,11	(5)	-0,48
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			892	0,09	(892)	-100,00
Dotations aux amortissements		3 783	0,40	11 254	1,15	(7 471)	-66,39
68111000	DOTATIONS AUX AMORT. / IMMO.IN			318	0,03	(318)	-100,00
68112000	DOT AMORT	3 783	0,40	10 936	1,11	(7 153)	-65,41
Valeurs comptables immos incorp. corp. cédées		2 084	0,22			2 084	
65720000	VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 084	0,22			2 084	
Autres charges		1 215	0,13	44 314	4,51	(43 099)	-97,26
65400000	IRRECouvrables			44 158	4,49	(44 158)	-100,00
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	125	0,01	156	0,02	(32)	-20,30
65820000	PENALITES ET AUTRES CHARGES	1 090	0,12			1 090	
Résultat d'exploitation		(127 625)	-13,49	(248 273)	-25,27	120 648	48,59
Total des produits financiers				78 218	7,96	(78 218)	-100,00
76380000	DECOMPTE INTERETS CC			197	0,02	(197)	-100,00
78600000	REPR.PROV. / FINANCIER			78 021	7,94	(78 021)	-100,00

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Produits exceptionnels							
77520000	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMO. C			9 370	0,95	(9 370)	-100,00
				9 370	0,95	(9 370)	-100,00
Total des charges financières		643	0,07	80 981	8,24	(80 337)	-99,21
66120000	COMMISSION SUR FINANCEMENT	461	0,05	1 853	0,19	(1 392)	-75,10
66160000	INTERETS D'EMPRUNT	182	0,02	541	0,06	(359)	-66,34
66162000	INTERETS PGE			369	0,04	(369)	-100,00
66880000	PERTE CC			78 218	7,96	(78 218)	-100,00
Charges exceptionnelles				25 737	2,62	(25 737)	-100,00
67120000	AMENDES ET PENALITES			19 862	2,02	(19 862)	-100,00
67520000	VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLE			5 875	0,60	(5 875)	-100,00
Impôts sur les bénéfices				125 140	12,74	(125 140)	-100,00
69940000	CREDIT D'IMPOT RECHERCHE			125 140	12,74	(125 140)	-100,00
Résultat de l'exercice		(128 269)	-13,56	(392 544)	-39,95	264 275	67,32

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES		945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
Ventes de marchandises							
- Achats de marchandises							
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE							
Production vendue : Biens							
+ Production vendue : Travaux							
+ Production vendue : Services		945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE		945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE		945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
- Achats stockés approvisionnement							
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance		46 015	4,86	198 506	20,20	(152 491)	-76,82
- Achats non stockés		1 387	0,15	7 076	0,72	(5 689)	-80,39
- Autres charges externes		209 666	22,16	203 610	20,72	6 057	2,97
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		257 069	27,18	409 192	41,64	(152 123)	-37,18
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		688 864	72,82	573 429	58,36	115 436	20,13
+ Subventions		8 250	0,87	18 000	1,83	(9 750)	-54,17
- Impôts, taxes sur rémunérations		6 566	0,69	6 729	0,68	(164)	-2,43
- Autres impôts et taxes		2 218	0,23	3 343	0,34	(1 125)	-33,65
- Salaires		592 473	62,63	604 208	61,49	(11 735)	-1,94
- Cotisations sociales		225 882	23,88	210 449	21,42	15 433	7,33
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		(130 024)	-13,75	(233 300)	-23,74	103 277	44,27
+ Reprises sur amortissements et provisions				37 510	3,82	(37 510)	-100,0
+ Pds des cessions d'immos incorp. et corp.		8 935	0,94			8 935	
+ Autres produits de gestion courante		545	0,06	3 085	0,31	(2 540)	-82,33
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat							
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions		3 783	0,40	11 254	1,15	(7 471)	-66,39
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées		2 084	0,22			2 084	
- Autres charges de gestion courante		1 215	0,13	44 314	4,51	(43 099)	-97,26
RÉSULTAT EXPLOITATION		(127 625)	-13,49	(248 273)	-25,27	120 648	48,59
+ Quote-part sur opérations en commun							
+ Produits financiers				78 218	7,96	(78 218)	-100,0
- Quote-part sur opérations en commun							
- Charges financières		643	0,07	80 981	8,24	(80 337)	-99,21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(128 269)	-13,56	(251 037)	-25,55	122 768	48,90
Produits exceptionnels				9 370	0,95	(9 370)	-100,0
- Charges exceptionnelles				25 737	2,62	(25 737)	-100,0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				(16 367)	-1,67	16 367	100,00
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices				125 140	12,74	(125 140)	-100,0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(128 269)	-13,56	(392 544)	-39,95	264 275	67,32

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Montant net du chiffre d'affaires	945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
Marge commerciale						
Production vendue Services	945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
PRESTATIONS SERVICES 20%	909 261	96,12	943 373	96,01	(34 112)	-3,62
PRESTATIONS SERVICES CEE			9 760	0,99	(9 760)	-100,00
FAE / PCAV	11 772	1,24	(17 132)	-1,74	28 904	168,72
VENTES MANDATEMENT	23 940	2,53	8 850	0,90	15 090	170,51
REFACTURATIONS FRAIS	960	0,10	1 430	0,15	(470)	-32,87
LOYERS ENCAISSES			36 139	3,68	(36 139)	-100,00
CHARGES LOCATIVES ENCAISSEES			200	0,02	(200)	-100,00
Production de l'exercice	945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
Production de l'exercice + Marge commerciale	945 934	100,00	982 621	100,00	(36 687)	-3,73
Achats de sous-traitance	46 015	4,86	198 506	20,20	(152 491)	-76,82
ACHATS VARIABLES 20%	9 612	1,02	5 491	0,56	4 120	75,03
ACHATS VARIABLES INTRACEE	943	0,10	805	0,08	138	17,13
CHARGES VARIABLES PS EXO	11 522	1,22	10 401	1,06	1 121	10,78
ACHATS MANDATEMENT INTRA CEE	23 768	2,51	18 598	1,89	5 170	27,80
FG DEV ET MEDIA	171	0,02	330	0,03	(159)	-48,24
ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE			162 881	16,58	(162 881)	-100,00
Achats non stockés matières et fournitures	1 387	0,15	7 076	0,72	(5 689)	-80,39
CARBURANT	1 064	0,11	931	0,09	133	14,31
ELECTRICITE			2 176	0,22	(2 176)	-100,00
MATERIEL INFORMATIQUE			35		(35)	-100,00
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUI	236	0,02	3 601	0,37	(3 364)	-93,44
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	88	0,01	335	0,03	(247)	-73,82
Autres charges externes	209 666	22,16	203 610	20,72	6 057	2,97
HEBERGEMENT ET INFOGERANCE	42 386	4,48	32 114	3,27	10 272	31,99
LIXBAIL PEUGEOT 3008 GT	8 448	0,89	8 448	0,86		
LOCATION IMMOBILIERE	38 533	4,07	22 068	2,25	16 465	74,61
ABONNEMENT MONDAY	4 831	0,51	6 405	0,65	(1 574)	-24,58
LOCATION INDIGO PARK			5 867	0,60	(5 867)	-100,00
SUPERMETRIC GOOGLE	2 204	0,23	2 199	0,22	5	0,22
LOCATIONS LICENCE SCREAMINGFROG	192	0,02			192	
LOCATION PARKINF FOCUS	7 340	0,78	2 733	0,28	4 607	168,60
LOCATIONS PLATEFORME	13 067	1,38	15 663	1,59	(2 596)	-16,57
LOCATIONS BILLJOBS	4 939	0,52	4 939	0,50		
LOCATION LUCCA	3 040	0,32	3 176	0,32	(136)	-4,29
VIDEO SURVEILLANCE			238	0,02	(238)	-100,00
CHARGES LOCATIVES			4 850	0,49	(4 850)	-100,00
ENTRETIEN ET REPARATION LOCAUX			120	0,01	(120)	-100,00
ENTRETIEN VEHICULES	4 798	0,51	2 177	0,22	2 621	120,39
MAINTENANCE	250	0,03	1 121	0,11	(871)	-77,70
ASSURANCE RESP.CIVILE PROFESSI	2 767	0,29	2 706	0,28	61	2,24
ASSURANCE LOCAUX	628	0,07	836	0,09	(208)	-24,88
ASSURANCE VEHICULES	2 551	0,27	4 245	0,43	(1 694)	-39,91
ASSURANCE PRET PROFESSIONNEL	950	0,10	949	0,10		0,05
ASSURANCES CYBER RISKS	887	0,09	866	0,09	21	2,46
DOCUMENTATIONS GENERALES	120	0,01	106	0,01	15	13,70
FRAIS SEMINAIRES, CONFERENCES			42		(42)	-100,00
COMMISSIONS D'AFFECTURAGE	13 628	1,44	20 554	2,09	(6 926)	-33,70
HONORAIRES COMPTABLES	17 624	1,86	19 636	2,00	(2 012)	-10,25
HONORAIRES ICPF			1 677	0,17	(1 677)	-100,00
HONORAIRES AVOCATS	25 753	2,72	16 112	1,64	9 641	59,84

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	774	0,08	180	0,02	594	330,43
FRAIS DE FORMATION			3 190	0,32	(3 190)	-100,00
FRAIS PUBLICITES, ANNONCES INS	80	0,01	106	0,01	(26)	-24,89
CADEAU CLIENT			146	0,01	(146)	-100,00
FRAIS DEPLACEMENT	1 973	0,21	957	0,10	1 016	106,25
FRAIS / TICKETS RESTAU	358	0,04	298	0,03	60	20,13
FRAIS RECEPTIONS	3 526	0,37	5 074	0,52	(1 547)	-30,50
FRAIS POSTE	457	0,05	631	0,06	(174)	-27,61
FRAIS TELEPHONE	2 753	0,29	2 752	0,28	1	0,04
FRAIS TELEPHONIE OPEN IP	1 893	0,20	1 893	0,19		
ABONNEMENT INTERNET			770	0,08	(770)	-100,00
FRAIS BANCAIRES	861	0,09	3 450	0,35	(2 588)	-75,03
AUTRES FRAIS DIVERS	160	0,02	238	0,02	(78)	-32,68
COTISATIONS	1 895	0,20	4 079	0,42	(2 184)	-53,55
Valeur ajoutée produite	688 864	72,82	573 429	58,36	115 436	20,13
Subventions	8 250	0,87	18 000	1,83	(9 750)	-54,17
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			18 000	1,83	(18 000)	-100,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 250	0,87			8 250	
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	6 566	0,69	6 729	0,68	(164)	-2,43
TAXE D'APPRENTISSAGE	3 506	0,37	3 523	0,36	(17)	-0,49
FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	3 060	0,32	3 206	0,33	(146)	-4,56
Impôts, taxes & versements assimilés autres	2 218	0,23	3 343	0,34	(1 125)	-33,65
CFE - CVAE	1 775	0,19	1 745	0,18	30	1,72
TVTS	443	0,05	1 598	0,16	(1 155)	-72,28
Salaires	592 473	62,63	604 208	61,49	(11 735)	-1,94
SALAIRES	581 665	61,49	590 709	60,12	(9 044)	-1,53
CONGES PAYES	(7 719)	-0,82	9 610	0,98	(17 329)	-180,32
AVANTAGES EN NATURE - CREDIT	(628)	-0,07			(628)	
INDEMNITES DE RUPTURE	21 616	2,29	804	0,08	20 812	N/S
CHARGES / CONGES PAYES	(2 461)	-0,26	3 085	0,31	(5 546)	-179,77
Cotisations sociales	225 882	23,88	210 449	21,42	15 433	7,33
CHARGES S/SALAIRES	209 041	22,10	197 385	20,09	11 656	5,91
TICKETS RESTAURANT	13 429	1,42	9 266	0,94	4 163	44,92
MEDECINE DU TRAVAIL - GIMS	2 375	0,25	1 863	0,19	512	27,45
PARTICIPATION TRANSPORT	1 037	0,11	1 042	0,11	(5)	-0,48
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			892	0,09	(892)	-100,00
Excédent brut d'exploitation	(130 024)	-13,75	(233 300)	-23,74	103 277	44,27
Reprises sur provisions			37 510	3,82	(37 510)	-100,00
REPRISE PROV CLIENTS			35 626	3,63	(35 626)	-100,00
PERSONNEL / AVANTAGES EN NATURE			1 884	0,19	(1 884)	-100,00
Pdts des cessions immo incorp. corp.	8 935	0,94			8 935	
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOS INC.CORP.	8 935	0,94			8 935	
Autres produits d'exploitation	545	0,06	3 085	0,31	(2 540)	-82,33
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	545	0,06	3 085	0,31	(2 540)	-82,33
Dotations aux amortissements et provisions	3 783	0,40	11 254	1,15	(7 471)	-66,39
DOTATIONS AUX AMORT. / IMMO.IN			318	0,03	(318)	-100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
DOT AMORT	3 783	0,40	10 936	1,11	(7 153)	-65,41
Valeurs comptables immos incorp. corp. cédées	2 084	0,22			2 084	
VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 084	0,22			2 084	
Autres charges	1 215	0,13	44 314	4,51	(43 099)	-97,26
IRRECOUVRABLES			44 158	4,49	(44 158)	-100,00
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	125	0,01	156	0,02	(32)	-20,30
PENALITES ET AUTRES CHARGES	1 090	0,12			1 090	
Résultat d'exploitation	(127 625)	-13,49	(248 273)	-25,27	120 648	48,59
Total des produits financiers			78 218	7,96	(78 218)	-100,00
DECOMPTE INTERETS CC			197	0,02	(197)	-100,00
REPR.PROV. / FINANCIER			78 021	7,94	(78 021)	-100,00
Total des charges financières	643	0,07	80 981	8,24	(80 337)	-99,21
COMMISSION SUR FINANCEMENT	461	0,05	1 853	0,19	(1 392)	-75,10
INTERETS D'EMPRUNT	182	0,02	541	0,06	(359)	-66,34
INTERETS PGE			369	0,04	(369)	-100,00
PERTE CC			78 218	7,96	(78 218)	-100,00
Résultat courant avant impôts	(128 269)	-13,56	(251 037)	-25,55	122 768	48,90
Produits exceptionnels			9 370	0,95	(9 370)	-100,00
PRODUITS DE CESSIONS D'IMMO. C			9 370	0,95	(9 370)	-100,00
Charges exceptionnelles			25 737	2,62	(25 737)	-100,00
AMENDES ET PENALITES			19 862	2,02	(19 862)	-100,00
VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLE			5 875	0,60	(5 875)	-100,00
Résultat exceptionnel			(16 367)	-1,67	16 367	100,00
Impôts sur les bénéfices			125 140	12,74	(125 140)	-100,00
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE			125 140	12,74	(125 140)	-100,00
Résultat de l'exercice	(128 269)	-13,56	(392 544)	-39,95	264 275	67,32

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **253 584 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **963 663 euros** et un total **charges** de **1 091 932 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-128 269 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 614					5 614
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 614					5 614
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	4 012				4 012	
	Matériel de transport	32 494				20 494	12 000
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 549				583	6 967
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 055				25 089	18 967
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations	15 000		3 093		18 093	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 943					4 943
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 943		3 093		18 093	4 943
TOTAL		69 612		3 093		43 182	29 523

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		5 614			5 614
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 614			5 614
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		3 707	305	4 012	
	Matériel de transport		22 888	3 243	18 410	7 720
	Matériel de bureau, mobilier		6 793	235	583	6 445
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		33 387	3 783	23 005	14 165
TOTAL			39 001	3 783	23 005	19 779

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 943	4 943	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	147 896	147 896	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 084	9 084	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 406	1 406	
	Charges constatées d'avance	12 433	12 433	
TOTAL DES CREANCES		175 762	175 762	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	54 961	54 961		
	Personnel et comptes rattachés	27 227	27 227		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 288	33 288		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 478	49 478		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 615	1 615		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	710 934	710 934		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	15 505	15 505		
TOTAL DES DETTES		893 007	893 007		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients		660	(660) -100,00
Autres créances	1 406		1 406
TOTAL	1 406	660	746 113,03

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455	540	(85)	-15,74
Dettes fiscales et sociales	36 758	48 923	(12 165)	-24,87
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	37 213	49 463	(12 250)	-24,77

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	12 433	11 777	656	5,57
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	12 433	11 777	656	5,57

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	15 505	27 937	(12 432)	-44,50
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	15 505	27 937	(12 432)	-44,50

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	100,0000	10 000,00

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2025

TOTAL	

--

Ecarts de conversion

Etat exprimé en euros		Montants	31/12/2025
Ecarts de conversion ACTIF			
Ecarts de conversion PASSIF			
TOTAL			

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS				

Annexe libre

Etat exprimé en euros